



## **Construire une politique locale de l'enfance : une initiative d'acteurs de terrain**

Cet article entend répondre au désir de nombreux acteurs de terrain et de parents de sortir de l'isolement pour défendre les enjeux de l'accueil et de l'accompagnement de la petite enfance pour notre société. Il vise à soutenir toute démarche citoyenne animée du souci de contribuer au développement d'un accueil de qualité pour le plus grand nombre, à une amélioration de l'articulation vie professionnelle, vie familiale, à promouvoir l'égalité entre enfants ainsi que celle entre hommes et femmes.

Sur base de l'analyse du parcours entrepris par un ensemble de professionnels du secteur de l'enfance, de la santé et du social d'un même territoire, il s'agit de mettre en avant leur contribution à la mise en place d'une politique locale de l'enfance.

### **Comment concrètement une telle politique peut-elle se mettre en place au sein d'une territorialité locale ?**

Notre réponse à cette question s'appuie sur l'expérience de la Coordination Petite Enfance de St Josse et le travail d'exploration qu'elle a mené, avec notre appui.

En amont, il y a tout d'abord, la création d'une coordination petite enfance en 2006. Elle se constitue sous l'impulsion de quelques acteurs de terrain, professionnels de l'accueil de l'enfant du réseau associatif de la commune, mus par le désir de se concerter, d'échanger et de développer des projets communs. L'évolution des rencontres, des travaux et des actions menées de concert mènent, fin 2008, au transfert de sa gestion au département petite enfance de la commune. La présidence est dès lors assurée par un élu local, en l'occurrence l'échevine de la petite enfance. En mars 2010, soit un peu plus d'un an après, le cadre de fonctionnement, les missions et les objectifs de la Coordination Petite Enfance est approuvé par le Collège des Bourgmestre et échevins de la commune. Cette coordination réunit un élu communal, des fonctionnaires communaux, des responsables de services d'accueil petite enfance communaux et associatifs (crèches, haltes-accueil, service d'accueillantes conventionnées), des travailleurs médico-sociaux, des représentants de services sociaux et/ou médicaux, d'établissement scolaire, du secteur extra-scolaire ainsi que des représentants d'institutions régionales et/ou communautaires (ONE, Observatoire de l'enfant de la COCOF, CERE).

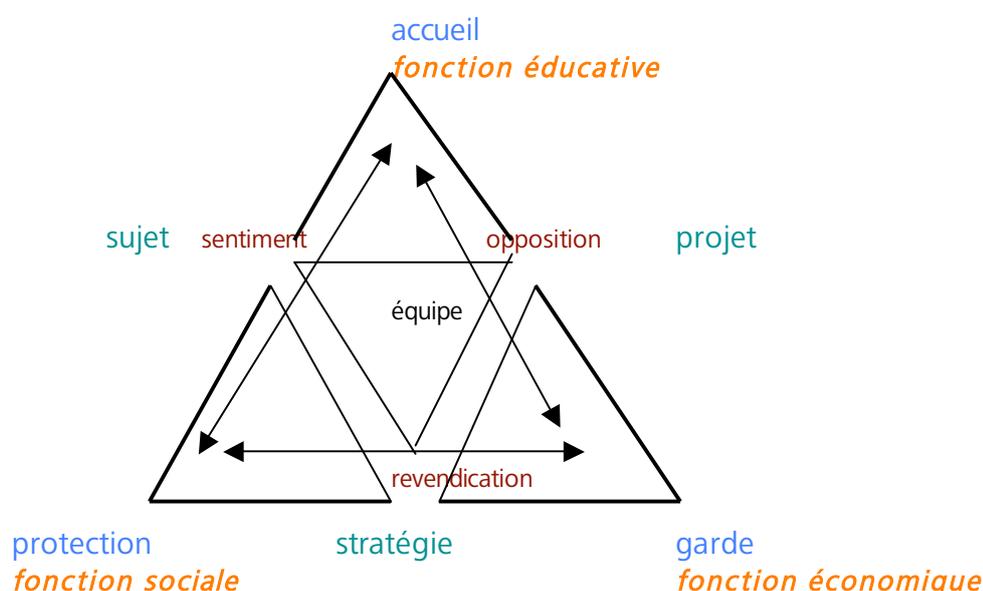
Au fil des concertations et des projets divers menés ensemble (journée des familles, projet de « puéricultrice volante », ...), les partenaires ont appris à mieux se connaître, à mieux connaître leurs projets respectifs. Sur base de cet acquis, ils se sont inscrits dans une démarche visant à explorer ensemble, avec l'accompagnement du CERE, les conditions de mise en place d'un projet social et éducatif partagé par l'ensemble des partenaires.

Une première définition d'un tel projet s'est esquissée à l'issue des étapes parcourues de cette exploration. Celle-ci a démarré par l'analyse du fonctionnement de l'institution « milieu d'accueil petite enfance » afin de s'accorder sur ses fonctions et enjeux. L'analyse a ensuite été rapportée au territoire considéré. La confrontation entre l'offre existante et les besoins des familles tels que perçus par les acteurs a permis d'énoncer une série de constats. Sur base de ces constats ont été formulées des propositions en vue de définir les orientations d'une politique locale de l'enfance.

### *Fonctionnement d'un milieu d'accueil*

L'analyse du fonctionnement et des enjeux de l'institution « milieu d'accueil petite enfance » proposée s'inspire du modèle élaboré par François Dubet pour l'institution scolaire. On y retrouve conformément à ses enjeux, les trois fonctions d'un milieu d'accueil, à savoir :

- l'accueil qui désigne la fonction éducative et pose la question de la qualité;
- la protection qui désigne la fonction sociale et pose la question de l'égalité des chances entre enfants, garante d'une de meilleures conditions de « réussite » à l'école et dans la société ;
- la garde qui renvoie à la fonction économique et pose la question du choix des parents.



Il s'agit dès lors pour un milieu d'accueil de trouver un équilibre entre les tensions qui s'opèrent entre ces trois fonctions. Ce point d'équilibre se traduit dans les orientations majeures du projet adopté. Ainsi, pour le formuler succinctement, si la fonction éducative et la recherche de qualité priment sur les deux autres, c'est au profit d'une recherche de la plus grande régularité de fréquentation des enfants. Si par contre c'est la fonction sociale qui prime, c'est pour accueillir le plus grand nombre d'enfants, mais au détriment de la qualité de l'accueil. Si c'est la fonction économique qui prime, cela signifie dès lors que c'est aux parents qui travaillent que l'on offrira le plus de possibilités.

Se dessinent donc là les tensions auxquelles est confronté tout milieu d'accueil. La spécificité de son projet résulte dès lors de la manière dont celui-ci s'accommode de ces tensions ou tentent de les résoudre<sup>1</sup>.

### *L'analyse du territoire*

L'analyse du territoire est une étape indispensable permettant d'évaluer l'ancrage de terrain, le champ d'action des services impliqués. Elle a porté sur les trois aspects suivants en lien avec le territoire :

#### - Caractéristiques générales du territoire :

L'analyse des données relatives aux enfants accueillis ainsi qu'aux services avec lesquels les milieux d'accueil et autres sont en contact régulier, a été déclinée selon quatre échelles territoriales distinctes : quartier, commune, région, communauté. Se référant tout d'abord aux données disponibles sur le site Monitoring des quartiers [www.monitoringdesquartiers.irisnet.be](http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be), en matière de démographie, économie, santé, logement, mobilité et offre d'accueil (thématique socio-culturelle), une photographie plus précise du paysage communal est dressée. Ensuite, l'analyse portait sur une tentative de définir les différents quartiers de la commune tels qu'ils sont perçus par les acteurs en présence de cette même commune.

Concrètement, un constat intéressant à cet égard était que l'identification « Monitoring des quartiers » des différents quartiers (à savoir St Josse centre - Chaussée d'Haecht – Quartier Nord – Brabant) ne correspond pas pleinement à celle usitée par les acteurs.

#### - Identification du lieu de vie des enfants accueillis :

L'identification du lieu de vie des enfants accueillis (résidence) permet notamment de mesurer l'étendue géographique de la provenance des enfants accueillis, d'aborder les questions de mobilité, d'évaluer les enjeux d'une approche de proximité ou non, d'envisager la question de la mixité socio-culturelle.

Concrètement, au niveau des quartiers les acteurs milieux d'accueil identifiaient clairement la provenance des enfants accueillis. Un constat signifiant à ce sujet a été la prise de conscience qu'ils ne touchent pas nécessairement les enfants de leur environnement immédiat.

#### - Identification et localisation des services et partenaires avec lesquels ceux-ci sont en relation :

De l'identification et la localisation des services et partenaires ressort le degré d'implantation locale des acteurs, l'étendue, la densité et la nature de leurs réseaux. Par nature, on entend les champs qu'ils recouvrent au-delà de l'accueil proprement dit, autrement dit les matières transversales.

---

<sup>1</sup> Voir à ce sujet, l'article d'Alain Dubois, « La qualité de l'accueil dans les crèches », in *Grandir à Bruxelles*, n°1, hiver 1995, pp.13-14



Concrètement, il ressortait que l'ensemble des services représentés par les participants sont bien implantés dans leur quartier, ont développé un réseau de relations régulières au sein de leur secteur petite enfance – la Coordination Petite Enfance en étant un exemple structuré et un outil indispensable -, et du secteur médioc-social et socio-professionnel.

Leurs relations au niveau régional et communautaire concernent surtout les services, institutions et organismes subsidiants régionaux et communautaires.

Au niveau communal, c'est principalement la commune dans son ensemble plutôt que tel ou tel quartier qui ressort dans la mesure où, du moins pour le secteur communal, priorité est accordée aux habitants de la commune. D'autres communes ont également été mentionnées comme Bruxelles, Schaerbeek, Molenbeek, en tant que nouvelles communes de résidence de familles antérieurement domiciliées à St Josse. Peu d'enfants accueillis proviennent d'autres communes.

### *Définition d'un projet social et éducatif local*

L'exploration du fonctionnement de l'institution petite enfance, conjuguée à l'analyse du territoire (provenance des enfants accueillis, réseaux) permet de dessiner les contours d'un projet social et éducatif commun, indispensable à la mise en place une politique globale de l'enfance, au niveau local.

Concrètement, à St Josse, les contours du projet social et éducatif tels que formulés par les partenaires englobaient les objectifs suivants :

- penser la qualité de l'accueil plus globalement pour le 0-6 ans ;
- être en adéquation avec les différents besoins des familles (besoins et/ou demandes) ;
- approfondir connaissance du territoire pour pallier aux manques ;
- développer des complémentarités entre milieux d'accueil pour répondre au mieux aux besoins ; diversifier les milieux d'accueil selon les besoins et le domicile des parents ; créer de nouveaux milieux d'accueil pour rencontrer les besoins ;
- proximité (= écoute et analyse des besoins) / flexibilité (en terme d'inscription, de culture, de projet et type de milieux d'accueil, d'alimentation) ;
- soutenir le personnel, le travail d'équipe, les emplois.



En voici une version schématisée, conjuguant l'analyse du territoire à celle des trois dimensions relatives à l'accueil, dans une perspective de politique globale de l'enfance sur le territoire de la commune :



Soutenir un projet social et éducatif pour les enfants de moins de 6 ans à l'échelle d'un territoire nécessite par conséquent de rallier une majorité de professionnels des secteurs concernés, directement ou indirectement<sup>2</sup>, par cette tranche d'âge qui s'accordent sur une série de principes communs et formulent des perspectives, sur base d'une meilleure connaissance des ressources de leur territoire ainsi que des besoins des familles, comme des professionnels.

Dans cette dynamique de construction collective, manque toutefois un acteur essentiel : les parents. Ceux-ci ne sont pas représentés or ils constituent en tant qu'usager un acteur incontournable.

Catherine Gillet, août 2010  
Avec le soutien de la Communauté française

<sup>2</sup> Les secteurs directement concernés par les enfants de moins de six ans sont ceux de l'accueil, de l'accompagnement, de la santé, de l'éducation, de l'extrascolaire. Quant à ceux concernés indirectement, citons la culture, l'insertion socio-professionnelle, la formation, l'égalité des chances, la prévention,...